

Plan Local d'Urbanisme



Toulouse

Quartier des Izards – Trois Cocus

Mise en compatibilité

approuvée par arrêté préfectoral du 23/01/2024

4 – Pièces réglementaires

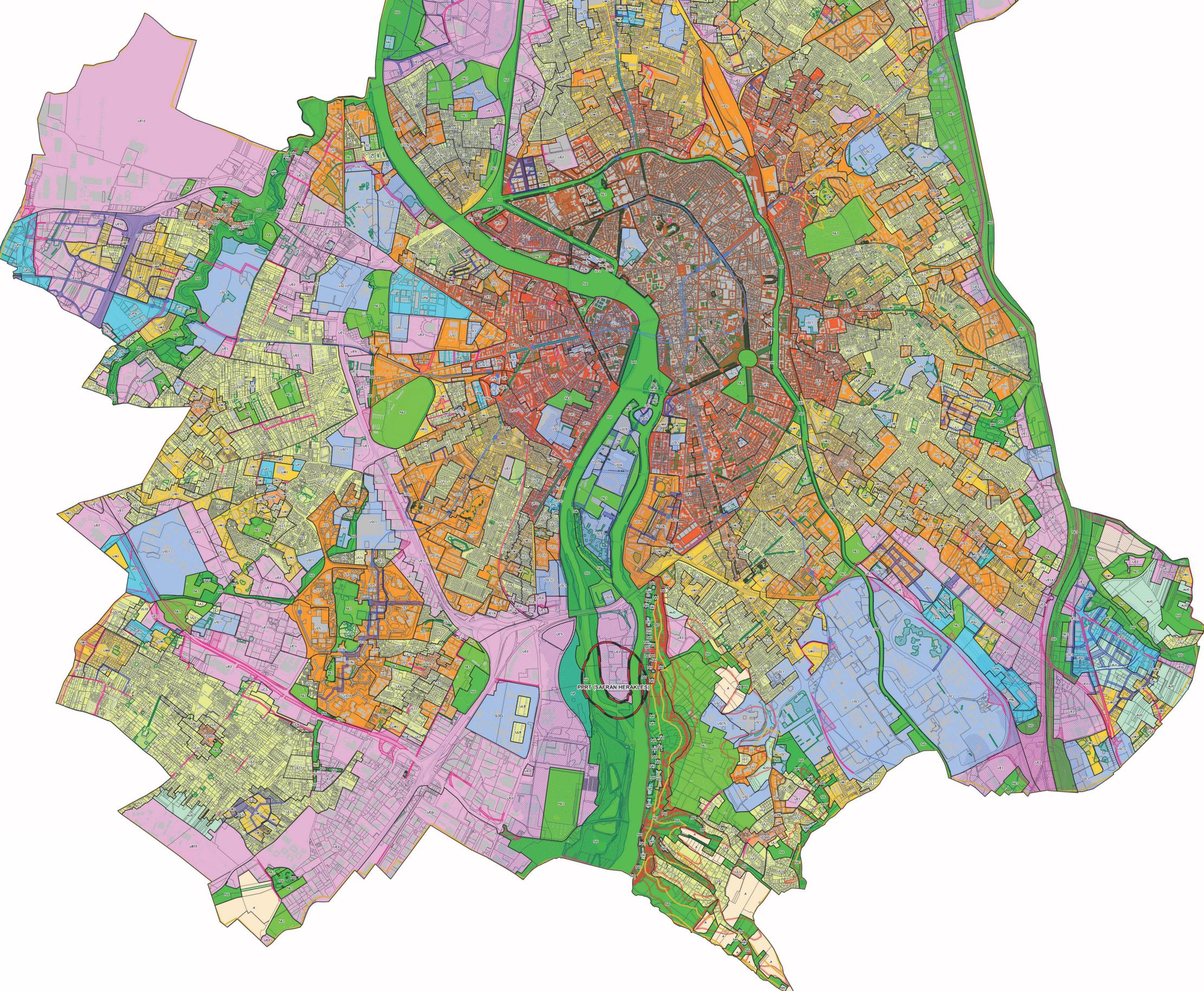
4B – Document Graphique du Règlement (DGR)

4B1 – Plan Zonage au 1/15000^e

MAIRIE DE TOULOUSE

toulouse métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31095 Toulouse Cedex 5
T. 05 81 91 72 00 - F. 05 81 31 72 01
www.toulouse-metropole.fr



LEGENDE

- Zones urbaines mixtes :
- Zones urbaines spécifiques :
- Zones agricoles :
- Zones à urbaniser :

Périmètres des risques donnés à titre d'information

- Inondation
- Technologique
- Mouvements de terrain
- Sécheresse

Autres Informations

- Emplacement Réservé (ER)
- Servitude Equipement Public (SEP) :
Voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts
- Espace Vert Protégé (EVP)

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Boisé Classé (EBC) : arbre isolé (représentation symbolisée)
- Trajet et stations de METRO

- Périmètre de constructibilité limitée (art. L191-41-5^e du Code de l'Urbanisme)
- Limite de validité : se référer à la pièce 4B2
- 3 Fronts Croix-Bénits

0 500 m
Echelle originale : 1/15 000^e